



Cahier thématique – LA VIE NOCTURNE

Le saviez-vous ?

Noctambule :

- ❖ personne qui sort occasionnellement le soir pour fréquenter divers espaces publics et/ou établissements de nuit et autres manifestations festives.

Correspondants de nuit :

- ❖ professionnels issus de différents domaines (psychosocial, sécuritaire, soins), présents dans l'espace public lausannois du jeudi au samedi, de 18h à 2h (www.lausanne.ch/cn).
- ❖ leur mission est d'encadrer les noctambules dans l'espace public (places, parcs, etc.), de désamorcer les éventuelles situations tendues et de prévenir les incivilités et les nuisances.

Polyconsommation :

- ❖ mode de consommation de substances psychoactives, légales ou non, qui consiste à associer différentes substances souvent afin d'en renforcer ou modifier les effets.

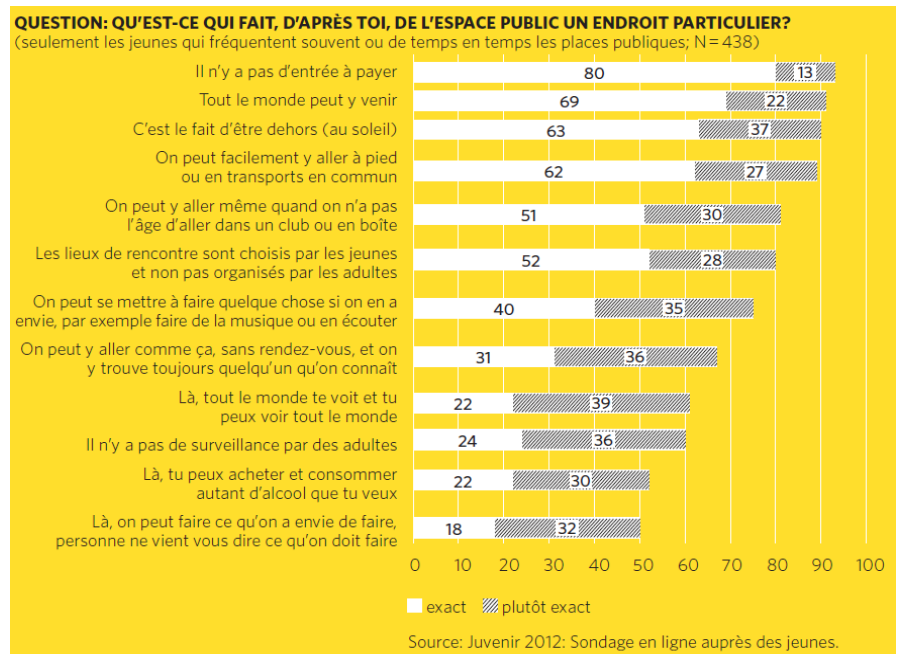
NightLife Vaud :

- ❖ projet vaudois de prévention et de réduction des risques sur les thématiques de la santé sexuelle et de la consommation de drogues et d'alcool (www.nightlifevaudo.ch).
- ❖ actions dans les clubs du canton et dans certaines manifestations festives.
- ❖ équipes composées d'un professionnel de la prévention et de jeunes (pairs entre 20-25 ans).

Espaces publics

Les jeunes **noctambules** se regroupent principalement dans deux types d'espace :

- espaces publics : parcs, places publiques, gares et autres lieux de rassemblement ;
- établissements de nuit : bars, clubs, restaurants, etc.



Les espaces publics, accessibles à tous, sont principalement appréciés par les jeunes pour s'y retrouver entre amis et faire de nouvelles connaissances (voir le graphique ci-dessus). Contrairement aux préjugés, les conflits rencontrés par les jeunes dans les espaces publics ne sont pas courants (Juvenir,



2012). Fréquenter les espaces publics permet donc aux jeunes de cohabiter avec d'autres générations et s'intégrer socialement.

Toutefois, se dessine la tendance, surtout chez les plus jeunes, de débiter la soirée en consommant de l'alcool dans les espaces publics. Les jeunes ont tendance à consommer davantage d'alcool dans ces lieux qu'ailleurs, ce qui augmente le volume d'alcool consommé durant toute la soirée et le risque d'abus d'alcool (Labhart et al., 2016). Pour limiter ce phénomène, l'une des mesures envisageables serait d'augmenter à 18 ans l'âge minimal pour la vente de tous les types d'alcool¹. En outre, environ 1/3 des noctambules mélangent l'alcool et une autre substance psychoactive (hors tabac) et présentent donc un profil de **polyconsommation** (Carrasco et al., 2014).

Etablissements festifs

Les noctambules fréquentent le plus souvent deux, voire trois lieux différents par soirée. La plupart sort uniquement un soir du weekend. Les dépenses moyennes par sortie sont estimées à 40 frs, cependant le budget augmente sensiblement chez les jeunes qui gagnent un salaire fixe. Ce budget comprend entre autres la consommation, souvent simultanée de substances qui sont principalement l'alcool, le tabac et le cannabis. L'offre nocturne « commerciale » n'est donc pas accessible à tous les budgets et il est important de prendre en compte la variété des envies et besoins des jeunes.

Le développement d'une offre nocturne « non commerciale » est une alternative intéressante : entrées et boissons moins chères, système de bons ou carte jeune. Des locaux non occupés pourraient être utilisés temporairement par les jeunes pour des fêtes, représentations de théâtre ou autres, à l'image de la bourse aux locaux de Zürich (www.raumboerse-zh.ch). De plus, d'autres types d'offres peuvent être développées, tels que les offres sportives, culturelles et sociales : mise en place de locaux surveillés (salles de sport) ou en gestion accompagnée (abris PC pour les répétitions de musique), etc. (Union des villes suisses, 2013).

Modes de transport

La majorité des jeunes privilégie les transports publics lors des sorties. Cependant, des jeunes de la Commission cantonale de jeunes (14-18 ans) pensent que l'offre actuelle n'est pas suffisante, notamment en direction des régions périphériques et du reste du canton. Selon eux, l'idéal serait d'assurer la jonction avec l'horaire régulier du matin durant le week-end. Ainsi, l'amélioration de cette offre contribuerait à limiter des comportements à risque, tels que la prise du volant sous l'influence de l'alcool.

¹ **Art. 50 de la loi vaudoise sur les auberges et les débits de boissons (LADB)**

1. Il est interdit de servir et de vendre des boissons alcooliques:

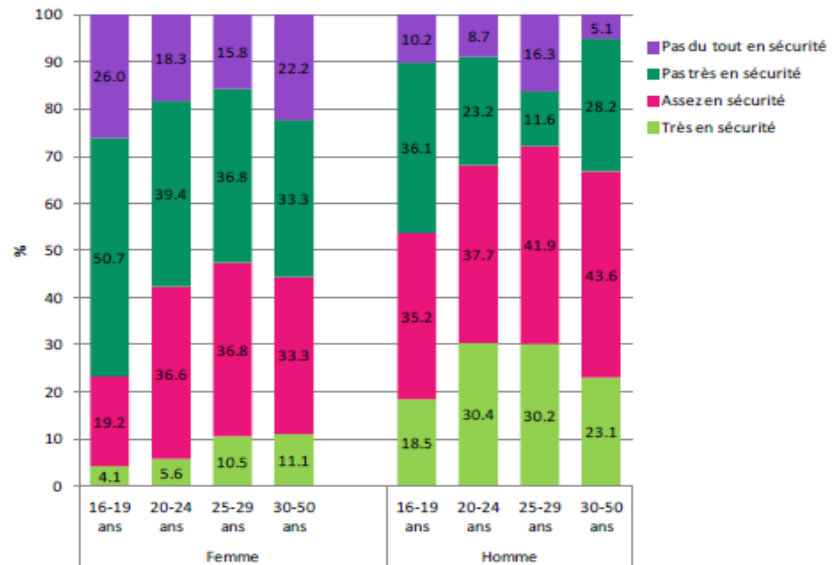
- a. aux personnes en état d'ébriété ;
- b. aux personnes de moins de 16 ans révolus ;
- c. aux personnes de moins de 18 ans révolus, s'il s'agit de boissons distillées ou considérées comme telles (comme les alcopops).



Des réseaux de transports publics pourraient être organisés autour de zones d'activité nocturne en dehors des centres villes. Cette décentralisation permettrait d'éviter les conflits entre noctambules et habitants, ainsi que de diminuer les nuisances (sonores, déchets, etc.). Une autre idée serait le développement d'activités nocturnes dans les plus petites communes à la campagne, à l'image des sociétés de jeunesse. Cela contribuerait à éviter la concentration de noctambules dans un espace restreint tel qu'au centre-ville lausannois où environ 20'000 jeunes se retrouvent chaque week-end.

Sécurité

Divers professionnels collaborent pour lutter contre le sentiment d'insécurité (voir le graphique ci-contre). Les « producteurs » de la vie nocturne sont les propriétaires d'établissements festifs, leurs employés, etc. Une charte « Label Nuit » devrait en principe être adoptée ce printemps 2017 afin de renforcer la qualité de vie nocturne et notamment de contribuer à lutter contre le harcèlement physique et/ou moral dans les lieux festifs et aux alentours.



Carrasco et al., 2014

Les « régulateurs » de la vie nocturne comptent parmi eux les **correspondants de nuit** dont l'objectif prioritaire est de prévenir et faire diminuer les incivilités (déchets sauvages, déprédations, etc.), le tapage nocturne et les conflits, sans avoir de compétence de police. Ils ont également le rôle d'informer et orienter les noctambules vers des services spécialisés en fonction de la problématique constatée (urgence sociale, dépendances, isolement, etc.). Il y a également **NightLife Vaud** dont l'objectif est d'informer et de discuter avec le public des risques liés à une consommation de substances psychoactives, et de la santé sexuelle. Quant aux noctambules eux-mêmes, ils peuvent contribuer à la qualité de vie festive en restant solidaires entre eux.

Quelques questions pour lancer le débat...

- Quelles offres développer en dehors des villes ?
- Quelles alternatives à la vie nocturne dite « commerciale » ?
- La fête va-t-elle forcément de pair avec la consommation d'alcool ?
- En quoi les jeunes peuvent-ils contribuer à une meilleure qualité de vie nocturne ?

Sources

- Labhart, F., Phan, T., Santani, D., Gatica-Perez, D., Kuntsche, E. (2016). *La vie nocturne lausannoise des jeunes 16 à 25 ans: aperçus de l'étude Youth@Night*, Rapport de recherche N°83. Addiction Suisse : Lausanne.
- Carrasco, K., Lucia, S., Gervasoni, J-P. & Dubois-Arber, F. (2014). *Rapport NightLife Vaud*. Fondation Le Relais - Rel'ier & Institut Universitaire de Médecine Sociale et Préventive : Lausanne.
- Union des villes suisses (2013). *Vie nocturne urbaine. Analyse de la situation et des mesures envisageables*. Union des villes suisses : Berne.
- Juvenir (2012), *Notre place – Les jeunes dans l'espace public*. Jacobs Foundation : Zurich.